

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 rue, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLateau 8511

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Admini-
stration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$5.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, excepté et payable au
paiement à Montréal.

Deuxième année — No 35

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 20 avril 1935

La dernière des parents Dionne

L'ORDRE a déploré hautement que nos sociétés, baptistardes ne se soient pas préoccupées davantage du sort matériel de la famille Dionne, notoirement forcée d'accepter des soins et des secours prodigés (d'ailleurs dans l'esprit le plus délicat) par des sociétés et par un gouvernement anglo-protestants. Les quintuplettes de Callander auront bientôt un an, et voici maintenant que leurs parents, empêchés par l'opinion publique d'aller les exhiber à l'âge de trois mois aux Etats-Unis, écrivent sous leur signature dans le CATHOLIC REGISTER, après avoir accepté si volontiers tout ce qu'on leur offrait, y compris un hôpital privé:

Nous nous opposons à la loi du gouvernement qui nous dépouille de nos enfants. Nous ne cessons de la combattre tant que nous aurons un souffle de vie. Lorsque les jumelles ont eu le jour, les prêtres catholiques se sont réjouis, déclarant: «Voici la réponse à la question de la restriction des naissances.» Combien d'heures avons-nous passées à écouter les exhortations sur les devoirs des parents et la sainteté du foyer! Aujourd'hui une loi divise notre famille et nous enlève nos droits de parents.

Citant l'encyclique papale qui dit: «Il serait contraire à la justice naturelle qu'un enfant n'ayant pas l'usage de raison fût enlevé aux soins de ses parents», les Dionne demandent s'ils doivent croire que les lois de l'Eglise ne s'appliquent pas à leur paroisse de Corbeil.

«L'Eglise», demandent-ils, «va-t-elle permettre que nos enfants soient remis à un juif? et que nous soyons forcés de prendre des ordres de lui? Selon lui, nous sommes des imbéciles, toujours mécontents. Nous n'avions jamais su qu'il fallait être bachelier pour élever une famille.»

Il n'y a pas à dire, ces pauvres illettrés qui voulaient faire de leurs enfants à l'âge de trois mois un objet d'exhibition publique — sans doute pour en faire des «petits anges» après en avoir tiré le plus d'argent possible — parlent aujourd'hui comme un gros livre. Ils connaissent la théorie de la restriction des naissances, les encycliques, et tout ce qu'il faut pour réduire à quia le juif Croll. Et eux qui ne savent pas l'anglais, ils écrivent cela en anglais.

Le gouvernement de M. Hepburn a nommé à la tutelle des cinq fillettes le ministre de l'Assistance publique (public welfare), qui demain ne sera probablement pas un juif, et deux Canadiens-Français, le papa et un magistrat de North Bay, M. Valin. Le père a donc dans le conseil de tutelle l'autorité qu'il faut pour faire prévaloir ses vues sur l'éducation des quintuplettes, au point de vue catholique. Le ministre n'est d'ailleurs là que pour assurer la subsistance matérielle de la famille, et cela ressort de tous les faits connus.

Si M. Hepburn juge avec nous qu'il serait préférable que M. Croll fût remplacé par un catholique et de préférence un catholique de langue française, nous en serons enchantés. Remarquons toutefois que les fillettes ne sont pas près d'atteindre l'âge de raison, et que le papa n'écrit de si belles lettres aux journaux que depuis que le procureur général d'Ontario, se substituant aux sociétés baptistardes, a dû se mettre en travers de ses projets d'exhibition. Faut-il un juif pour élever leurs enfants dans la religion (comme si l'intervention de M. Croll sur ce point était à craindre!), ils trouveront peut-être un rédacteur du CATHOLIC REGISTER pour leur enseigner le français.

Mais que M. Hepburn prenne garde! Les piliers du patriotisme ont là tout ce qu'il faut pour le renverser. On a vu des révolutions commencer plus modestement que cela.

Olivar ASSELIN

À NOS LECTEURS

Lundi 22, lendemain de Pâques, L'Ordre ne paraîtra pas.

Une initiative intéressante

On sait que la Chambre de Commerce de Montréal comprend une section de jeunes, dont les membres, comme leurs aînés, cherchent à servir l'intérêt matériel du peuple canadien-français. Ceux qui font partie de cette association sont des jeunes gens désireux de s'instruire des problèmes économiques actuels et de contribuer à les résoudre. Aussi se groupent-ils en comités d'étude à qui il revient d'examiner les questions à l'ordre du jour et invitent-ils des conférenciers à leur donner des conseils.

Or, à la demande de la Chambre de Commerce locale, une dizaine d'organismes similaires, dans la province de Québec, ont décidé de créer, eux aussi, des sections de jeunes. On s'attend à ce que cet exemple soit suivi un peu partout. On peut dire dès à présent que la Chambre de Commerce de Montréal a remporté un succès appréciable et il faut la féliciter de son intéressante initiative.

Les Chambres de Commerce peuvent jouer un rôle important dans la vie économique du Canada français. Aux différentes classes de producteurs elles peuvent enseigner la coopération. L'effort conjugué d'un grand nombre de chefs d'entreprises peut avoir sur la politique une influence bienfaisante, si l'on consent à mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier. L'avantage de ces associations, c'est aussi que chaque membre peut exercer individuellement, dans son entourage, une action décisive. Ainsi s'organiserait petit à petit la vie économique des Canadiens-Français suivant leurs besoins, leurs aptitudes et leurs aspirations.

Il importe d'initier la jeunesse aussitôt que possible à cette œuvre nécessaire de coopération économique. Il faut, avant qu'elle ne soit engagée dans des intérêts opposés à ceux de la collectivité dont elle fait partie, la mettre en état de concevoir un idéal national qui soutiendra son activité. Bien que la jeunesse soit individualiste par nature, le travail d'équipe ne lui répugne pas, parce qu'elle a l'âge de tous les enthousiasmes et de toutes les générosités.

La participation de la jeunesse aux Chambres de Commerce lui permettra d'abord de se mettre en relation directe avec le monde des affaires. Elle s'y créera des amitiés qui pourront, à l'occasion, servir ses intérêts et qui, de toute façon, lui seront utiles. Dans ce monde, elle apprendra aussi à s'intéresser aux affaires publiques. C'est là un domaine trop négligé par les Canadiens-Français. Ceux-ci, s'ils l'enviaient d'un angle tout autre que celui de la démagogie, trouveraient dans la politique un moyen efficace de reconquérir une certaine indépendance économique.

Cet affranchissement est une nécessité urgente. Le jour approche où le bloc fédératif actuel éclatera: il faudra alors que le Canada français soit prêt à réclamer ses droits et à assumer ses responsabilités. C'est pourquoi l'initiative de la Chambre de Commerce de Montréal, permettant l'éducation économique de la jeunesse, est digne d'intérêt.

Jean-Claude MARTIN

Qui paie ses dettes...

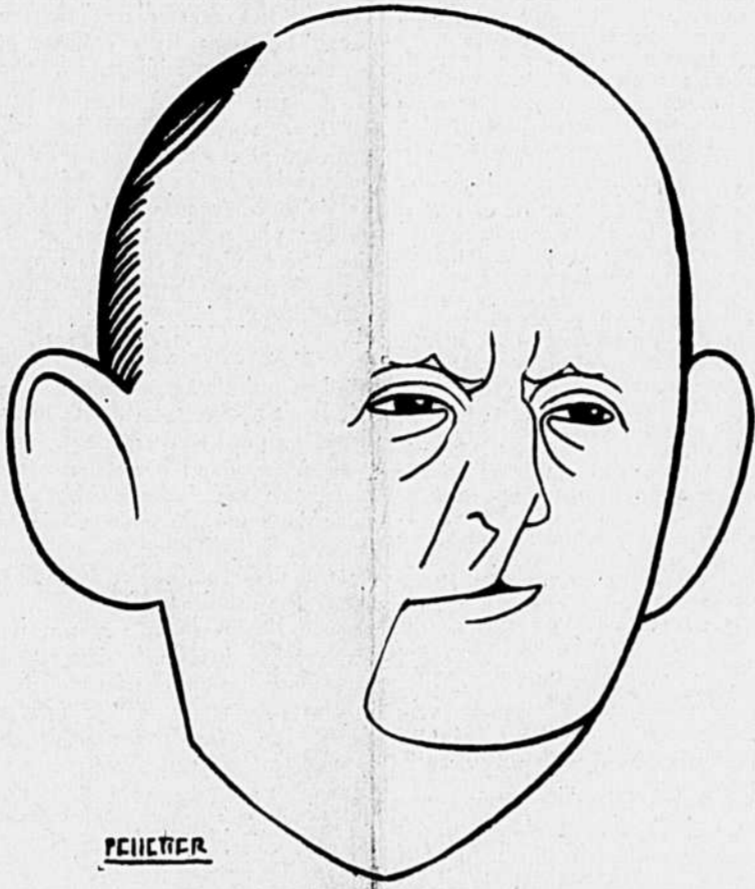
La population tout entière approuve l'intervention du gouvernement de Québec dans les affaires municipales. Cette intervention ne s'exerce point directement et d'une façon tracassière sur l'administration même de nos villages: chaque conseil reste libre de ses décisions, et la Commission municipale a uniquement pour but de veiller sur le crédit de nos municipalités. Un projet de loi actuellement à l'étude obligera celles-ci à soumettre leurs emprunts, quels qu'ils soient, à l'approbation des commissaires.

La plupart des villages québécois ont imposé lourdement la propriété immobilière. J'en connais un, dans la vallée du Richelieu, où l'impôt foncier atteint \$2.20 par \$100 (et l'estimation foncière y est normale). Or on me dit qu'en de nombreux villages cet impôt est encore plus élevé. Les fonds publics, voyez-vous, appartiennent à tout le monde, et six conseillers plus un maire n'existent que pour les gaspiller. Tous, électeurs, conseillers et maire oublient volontiers qu'à la fin c'est eux-mêmes qui alimentent de leurs deniers le Trésor municipal. A ces charges imposées sur la propriété il faut ajouter l'impôt scolaire et les frais du culte. Faut-il s'étonner ensuite que nos cultivateurs aient souvent peine à joindre les deux bouts?

Bien que les impôts y soient élevés, la plupart de nos municipalités rurales sont endettées jusqu'au cou. Dans les régions nouvelles c'est explicable: il a fallu ouvrir des chemins, irriguer les terres, etc. Il faut reprocher aux conseillers municipaux, dans les vieilles régions irriguées depuis longtemps et couvertes de chemins carrossables, le mauvais état des finances publiques. Emprunter, c'est le péché mignon des assemblées délibérantes: nos conseillers ruraux ont emprunté jusqu'à la déconfiture inclusivement.

Désormais la Commission municipale va mettre un frein à la générosité des conseils municipaux, non seulement de ceux qui ont cessé leurs paiements, mais de ceux encore qui seraient tentés de suivre cet exemple. On ne saurait trop louer l'heureuse influence du

LES MENEURS



PELIERER

M. L. G. Beaubien

chef de la maison L. G. Beaubien
ex-président de la Bourse des valeurs

Va-t-on changer le régime des bêtes à vote?

M. Beynon, député de Moose Jaw, vient de présenter aux Communes un projet de loi (n° 52) qui apportera — si les députés l'acceptent — des modifications importantes à la loi de 1934 sur les élections fédérales. M. Beynon désire instituer un scrutin électoral, un « alternatif vote », expression que le traducteur rend par « vote transférable » et que nous traduirions plutôt par « scrutin multinominal ».

Voici en quoi il consiste essentiellement. Lorsqu'il y a plus de deux candidats, le votant devra obligatoirement, après avoir inscrit le chiffre 1 vis-à-vis du nom de son candidat, ajouter sur le même bulletin, et dans l'ordre de ses préférences, les chiffres 2, 3 et ainsi de suite en regard du nom des autres candidats.

L'objet de ce nouveau mode de scrutin est de n'élire que des députés qui détiennent la majorité absolue des votes. En France, on le sait, les élections se tiennent un dimanche et se font, s'il y a lieu, à deux tours. Pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (à condition que leur nombre soit égal au quart des inscrits), sinon il y a ballottage le dimanche qui suit immédiatement. A ce second tour, la majorité relative suffit pour être élu.

Le député de Moose Jaw, lui, recherche une justice plus stricte. Il fera bien, toutefois, d'éclaircir et de remanier son texte, car il est à la fois obscur et contradictoire. Ainsi, le projet demande, à deux endroits, que les électeurs fassent un choix complet, si je puis dire. Or, le paragraphe 4 de l'article 50 A ne semble pas exiger du « sous-officier-rapporteur » (président du bureau de votation) qu'il rejette les bulletins qui ne le comportent pas. Le projet ne dit pas, non plus, ce qu'il faudrait faire du bulletin d'un électeur conscient qui aurait donné tous des « 4 », par exemple, aux candidats autres que le « bon ».

On se doute que ce qui a trait au dépouillement des voix est fort embrouillé, quand il y a plus de deux candidats. A la vérité, il est si peu intelligible que je n'ai pas pigé grand'chose. J'ai cru comprendre, cependant, que la majorité absolue est la moitié plus un des votes de premier choix (on se croirait dans une boucherie!), après les dépouillements successifs. Si, par hasard, deux candidats obtenaient au cours de ces dépouillements un nombre égal de bulletins de premier choix, l'« officier-rapporteur » (président de votation) a le

gouvernement Taschereau (Hé oui! pourquoi pas?) sur les méurs financières de nos administrations publiques. Nous avons donné dans la mégalomanie, générale avant 1929; mais, contrairement à bien d'autres, nous ne cherchons pas à esquiver nos obligations. Il a fallu l'intervention du gouvernement d'Ottawa pour apprendre à nos paysans qu'on peut s'enrichir à ne point payer ses dettes. Autre chose est un moralisateur des hypothèques, comme le gouvernement Taschereau en a décrété un, autre chose un concordat entre créanciers et débiteurs de l'espèce généralisée au Canada par le gouvernement fédéral.

Dollard DANSEREAU

droit d'accorder un vote prépondérant à celui qui a eu d'abord une majorité de voix de premier choix. Et ainsi de suite. Enfin, à chaque nouveau dépouillement, le candidat qui a reçu le plus petit nombre de suffrages de premier choix est exclu.

Je pourrais aussi vous parler des « bulletins épuisés », mais je n'en ai pas le courage. Je ne pourrais d'ailleurs qu'aligner des mots sans suite. Pour vous prouver que je n'exagère pas, je vais vous citer le paragraphe 11 de l'article 50 E: « Les suffrages transférés d'un candidat exclu après un décompte, sont les votes, le cas échéant, indiqués comme se suivant dans l'ordre de préférence sur les bulletins de vote admis à ce décompte en faveur du candidat exclu; mais en aucun cas un vote ne doit être transféré à un candidat qui a déjà été exclu — le vote transféré doit être le vote qui, le cas échéant, suit dans l'ordre de préférence celui qui a été donné à un candidat exclu. »

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne vous garantis pas plus mon exigence que le cardinal, celle des Dorionides sur les encycliques. Quoi qu'il en soit, je crois d'autant plus fermement que le projet de loi de M. Beynon respire une véritable sens social, que je ne comprends goutte à son charabia. S'il me faut me disculper de prendre cette attitude, je vous avouerai que je souhaite que le trucage trop apparent des élections prenne fin, car les gens intelligents commencent à se douter qu'ils sont les dindons d'une sinistre farce.

Au cours de son exposé des motifs, le député de Moose Jaw a rappelé qu'on a déjà essayé, à plusieurs reprises, d'établir au Canada le mode de scrutin qu'il préconise, mais sans succès parce que le peuple ne se rend pas compte des avantages qu'il en tirerait, le pauvre! C'est pourquoi M. Beynon voudrait qu'on en fit l'expérience.

On se demandera sans doute pour quelle raison la province de Saskatchewan est désignée pour cette noble entreprise. C'est tout simplement que le parrain du projet connaît mieux la situation de cette partie du pays. Il espère, d'autre part, que les libéraux, qui se sont toujours vantés d'y avoir un plus grand nombre de partisans que les autres « gangs », appuieront la proposition d'un « conservateur » qui leur veut du bien!

Si j'étais député, je ne m'opposerais pas à ce que l'on tente cet essai, car il semble bien que ce mode de scrutin rétrograderait quelque peu la fraude électorale. Il permettrait, en outre, de profiter des avantages du système français tout en lui enlevant ce qui le dépare: les marchandages pour obtenir des désistements, après le premier tour. Il n'en reste pas moins que le projet de loi de M. Beynon a encore besoin d'un sévère émondage. Il faudrait également s'assurer que le parlement fédéral peut légiférer en pareille matière pour une seule province.

Surtout, n'allez pas croire que cette amélioration enlève au suffrage universel son vice congénital. La lutte sans merci pour le premier rang continue, d'autant que nos députés, sûrs enfin d'avoir avec eux la majorité, montreront un culot inouï.

Jules BAZIN

Échos

Fête universitaire

L'Université de Montréal confèrera le 13 mai le titre de docteur honoris causa au docteur R.-L. Lafond, de Lewiston (Maine), diplômé de l'École de chirurgie dentaire de Baltimore, officier d'Académie, etc.

Natif de Henryville, le docteur Lafond (car c'est le titre que les dentistes ont porté aux Etats-Unis dès l'origine) habite la Nouvelle-Angleterre depuis son enfance. Il a été président général de l'Association des dentistes américains. Il joue un rôle important parmi les Franco-Américains de l'Etat du Maine. Il était très lié avec Claudel. La fête du 13 mai sera donc une fête française en même temps qu'une fête dentaire. C'est sans doute M. Dubeau qui fera les honneurs.

Dernier détail: M. Lafond est le frère de M. Adélaïde Lafond, fonctionnaire montréalais, qui m'initia au journalisme sans que, hélas! j'aie grandement profité de ses leçons. — O. A.

Bizarre anatomie...

M. Asselin a signalé lundi cette phrase relevée dans l'ACTION CATHOLIQUE du 8 avril: « On constate que les femmes juives sont celles qui ont le plus fort pourcentage de leur sexe dans les emplois rémunérés. »

Mercredi, en 3e page, la même « bonne » feuille, annonçant que « la Corporation des Arpenteurs-Géomètres » avait admis six candidats à l'exercice de cette profession, coiffait la nouvelle du titre que voici: « LES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ONT SIX NOUVEAUX MEMBRES !!! »

Enfin, Voronoff! Vite, docteur Dorion, une communication aux sociétés savantes. Il faut nous les décrire au plus tôt, ces « six nouveaux membres », nous expliquer comment en pratiquer la greffe ou en provoquer la poussée... Et n'allez pas oublier leur usage!

Tout de même, quelle belle langue — apprise dans vos collèges, monseigneur Camille? — écrivent ces bacheliers « bien-pensants » et « satisfaits »! — P. B.

Chronologie moderniste

Nul n'est prophète en son pays. Dans une causerie à la radio, M. l'abbé Omer Garant, qui étudia les Ecritures saintes à Rome, a prouvé que le Christ est mort à trente-neuf ans. L'erreur viendrait de ce que le recensement qui occasionna la venue de Jésus à Bethléem aurait été effectué, en réalité, l'année qui est pour nous l'an 6 avant J.-C.

Or, s'il faut en croire le DEVOIR, le Conseil municipal de Québec a ordonné « à tous les citoyens d'observer une minute de silence, le vendredi saint, à 3 h. de l'après-midi, par respect pour le 19e centenaire de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le tocsin de l'hôtel de ville sonnera 19 coups. Tous les constables en service dans les rues devront alors interrompre complètement la circulation pendant une minute. »

Au fait, le 19e centenaire de la mort du Christ a eu lieu en 1933. Ce n'est, en somme, qu'un retard de deux ans. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Espérons que la thèse de l'abbé Garant triomphera à Rome, d'ici 1939, puisqu'elle nous permettrait de jouir de nouveau des indulgences du jubilé, dont nous avons si grand besoin. — La Bactériophage affamé.

Mandats-poste

Tous les Canadiens qui ont eu l'occasion de recevoir, ou plutôt d'« espérer », à Paris, des mandats-poste, se réjouiront d'apprendre la bonne action que M. Sauvé vient enfin de faire. Notre ministre des Postes et M. Brûgère, ministre de France au Canada, ont signé, mercredi dernier, une convention qui aura pour effet de faciliter les envois d'argent. Souhaitons que les destinataires canadiens n'aient plus à courir dix fois de la rue du Louvre à la rue Bleue et vice-versa avant de toucher quelques malheureux dollars.

Il convient d'autant plus de féliciter M. Sauvé que son cadeau pascal est plus désintéressé, étant donné que la plupart des bénéficiaires ne pourront pas voter pour lui aux prochaines élections. Et il en a besoin, le pauvre, après l'affaire des billets de la Banque du Canada. — J. B.

Des livres pour nos abonnés

L'« Ordre » possède quelques centaines d'exemplaires de l'« Encrier » de Jules Fournier et l'étude de M. Olivar Asselin sur « L'Œuvre de l'abbé Groulx ». Il nous serait agréable de distribuer ces ouvrages à ceux de nos lecteurs qui auraient un reste d'abonnement à réclamer. Les intéressés voudront bien cependant noter que cette distribution n'aura lieu que dans quelques jours.

André BOWMAN

Si votre banque vous refuse des billets français, portez votre argent à une banque qui en aura.

Après la conférence de Stresa

Les pourparlers de Stresa se sont terminés, il y a cinq jours, par une décision conjointe de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, et aussi, bien entendu, par un beau communiqué. On ne pouvait attendre mieux, car les points de vue des trois puissances étaient trop divergents pour qu'on ait pu conserver l'espoir d'une entente réelle et durable, pourtant si utile, étant donné les circonstances actuelles. La décision conjointe n'engage personne à rien et si elle s'est prolongée jusqu'à Genève par une action diplomatique, cette dernière n'a été que de pure forme et n'aura pas grand effet. Les accusations portées par la France contre l'Allemagne ne pouvaient surprendre personne, pas plus du reste que la persécution de la S. D. N. contre le Reich, qui n'en a pas été le moins du monde intimidé, mais qui a profité de l'occasion pour se livrer une fois de plus à une de ses manifestations favorites: la menace, proférée sur le ton le plus violent.

Stresa ne semble pas avoir fait faire un pas à la cause de la paix, de l'équilibre européen, ou du désarmement. C'est à peine si, par suite des réactions allemandes, la conférence aura servi à montrer, d'une façon plus crue encore, le vrai visage du Reich. Mais à part ce maigre résultat, on ne trouve rien de substantiel dans le communiqué des trois puissances. La conférence a-t-elle seulement ouvert la voie à de nouveaux pourparlers?

On aurait pu croire que Stresa serait un prélude à une entente ferme entre Londres, Rome et Paris. Certains le croyaient, prenant leurs désirs pour des réalités. On voyait déjà une coalition européenne capable de faire équilibre à une Allemagne entraînée par ses courants internes vers une guerre fatale. Cette coalition n'est pas encore réalisée. On se demande même s'il est possible qu'elle le soit jamais.

Le seul groupement compact sur lequel on puisse compter dans l'avenir est celui de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, parce que les intérêts de ces trois puissances sont convergents et même concordants. Quant à un bloc comprenant la Petite-Entente, la Pologne, la Russie, les pays balkaniques, les nations balkaniques, il n'y faut pas songer: il y aurait dans ce conglomerat trop de points de moindre résistance qui le rendraient trop fragile pour qu'il soit de la moindre utilité. Rien n'est plus dangereux que les accords généraux.

La conférence de Stresa finit sur un vague accord. Mais cet accord se complètera certainement, un jour ou l'autre, d'une entente plus précise et surtout plus utile. Cette entente se produira toute seule quand la menace allemande aura encore grandi. On peut faire quelques pronostics sur ce point. La censure portée par la S. D. N. contre le Reich, sans l'intimider, a soulevé une violente émotion en Allemagne, qui menace de rompre les relations diplomatiques avec les grandes puissances. Il est évident que si Berlin en arrive à de pareilles extrémités, l'Angleterre, la France et l'Italie seront obligées, qu'elles le veuillent ou non, d'aviser à certaines mesures urgentes. La rupture des relations diplomatiques serait plus qu'un geste de mauvaise humeur, car elle serait désastreuse au point de vue économique et politique pour l'Allemagne et ne pourrait se comprendre que si on l'interprétait comme une mesure préliminaire de mobilisation militaire. Berlin peut évidemment dénoncer le traité de Versailles, mais il ne peut aller plus loin sans mettre le feu aux poudres.

On est en droit, devant une pareille attitude, de rejeter définitivement toute idée de désarmement et de chercher une solution dans des accords régionaux qui répondraient à des réalités.

Pouvons-nous demeurer français ?

Du BIEN PUBLIC de Trois-Rivières

Nous n'avons pas l'habitude de prolonger ici par des commentaires les serènes conférences qui bordent le sommeil trivulvien. Nous nous gardons habituellement de corroborer certaines causeries patriotardes, au dessein mou, qui contribuent à matelasser la conscience de nos citoyens. Mais aujourd'hui M. Auguste Panetton, praticien à l'esprit français, prononce des paroles inépuables dont le caractère nous convie à d'utiles réflexions.

« L'observateur le plus distrait, dit-il, le plus satisfait des patriotardes, ne peut plus nier devant l'accablante évidence qu'à force de perdre du terrain au point de vue racial et économique, que nous les Français d'Amérique; nous parlons de plus en plus mal français; nous ne nous amusons plus en français; nous ne vivons plus en français; nous ne comptons plus guère comme Français dans la vie politique et économique de la nation. »

Assurément cela est vrai. On ose maintenant le dire. L'autobénéfice, les verdicts rétrogrades de l'esprit bourgeois, les méfaits de notre vivogère, vont donc prendre fin ? Il sera donc enfin permis de se lancer quelques pierres mutuelles.

C'est un point de compte. On se souvient qu'il y a quelques années l'opinion populaire ou du moins le sentiment de la gent baptistarde se montrait fort hostile à quiconque avait la franchise d'avouer à la communauté des Canadiens-Français actuels le mépris que son affaïssement inspire. Longtemps les fabricants de la conscience nationale ont considéré les clairvoyants et les courageux comme des êtres démoralisants.

On taxait leurs propos éclairés de vipérins et d'insidieusement diffamatoires. Allez donc ! Etait-il acceptable qu'on dit son fait à ce « peuple glorieux, descendant d'une race fière » ? Il fut un temps où les manifestations patriotiques suffisaient à couvrir nos indigences, à dorner notre médiocrité, à ouater les abîmes de nos carences habituelles. Mais la crise récente nous a mis à nu. Le soleil éclaira notre pauvreté. Les vieux clichés sont morts. Aujourd'hui l'homme qui sonne le tocsin ne fait plus figure de traître. Sans trop leurrer, les Canadiens permettent qu'on leur fourbisse le courage. Pour eux le sommeil tranquille perd de sa signification. Et c'est un bon signe.

Devant le Jeune-Commerce M. Panetton a dressé la somme de nos veuleries. Il a montré l'urgence de corriger notre penchant pour le repos. Cela nous amène à formuler quelques remarques.

Le bon bourgeois français dont nous descendons est bien véritable. Il a du bon sens dans sa crête. Il possède une fierté naturelle qui le garde de perdre le terrain gagné. Il est doué d'un honnête sens critique. Il aime l'épargne et montre dans sa pratique quelque apreté. Il manifeste des sympathies pour les choses de l'esprit. Prudent, accort, raisonneur sans être fermé, le bon bourgeois français a un vif sentiment de l'honneur. Il apparaît comme la plus pure émanation de la virilité.

Or, ces caractéristiques raciales se retrouvent-elles chez nous qui sommes leurs descendants ? Non, assure M. Panetton. C'est-à-dire que l'agrégat des vertus paysannes françaises, que l'ensemble des courages latins qui sont dans nos ancêtres, sont introuposables dans notre pays dont la froide immensité confère de lents épaississements au caractère français transplanté sur nos rives. Contraire notre survivance sevit peut-être avant tout un climat dont l'atavisme latin qui coule dans nos veines ne pourra jamais tirer parti.

Clément MARCHAND

Note de l'ORDRE. — L'épaississement est peut-être un effet du climat, comme le soutient le docteur Panetton M. Clément Marchand. C'est peut-être aussi le résultat d'une éducation fautive, qu'ont dénoncée des journaux plus clairvoyants que les autres, qui précisément pour cette raison furent mal notés. Alors, ce serait plus grave. — O. A.

Cartographie pangermaniste

On signale la distribution en Autriche, par poste, d'un prospectus recommandant l'achat de la nouvelle carte géographique de l'Allemagne, éditée par une maison d'édition de Leipzig.

Cette carte, où est aboli le corridor polonais, rétablit les anciennes frontières de Haute-Silésie; mieux encore, elle étend les frontières du Reich au territoire allemand de Tchecoslovaquie, à l'Alsace-Lorraine et à l'Autriche.

Le prospectus recommande chaleureusement l'introduction de cette carte dans les écoles, les casernes, ainsi que dans le domicile de tous les Allemands, en Jécà et au delà des frontières actuelles du Reich.

Contre les parasites¹

(De HAVRE-ECLAIR)

Nous avons rendu compte d'un aimable recueil de vers de M. Emile Langlade. Dans le monde des Chats. Mais ces chats-là, il faut bien le dire, étaient surtout des chats d'intérieur, voire d'agrément. Ce ne sont point eux qui intéressent notre distingué concitoyen, le docteur Loir. Il ne les dédaigne pas, certes; mais, son titre et son rôle de directeur du Bureau Municipal d'Hygiène le conduisent vers des soucis plus graves, puisqu'il a, en définitive, charge d'âmes.

Or, le rat est là, toujours et sans cesse à nos trousses. C'est plus qu'un parasite, un indésirable. C'est un ennemi que, dans les tranchées, durant la guerre, les poilus rencontrèrent trop souvent, et un ennemi qui, en temps de paix, n'a pas encore complètement désarmé.

Qui peut et doit nous débarrasser du rongeur malfaisant et dangereux ? Le docteur Loir, depuis longtemps convaincu, répond énergiquement: « C'est le chat. »

Et il démontre en des brochures qu'on voudrait voir largement répandues, parce qu'elles contiennent des remarques frappantes et des arguments sans réplique.

Le problème, au demeurant, est nettement posé.

Suppression de moyens périmés, tels que gaz, pièges, poisons et virus, et destruction du chat avec le chat ratière sélectionnée.

Mille raisons pour une militent en faveur de cette solution.

Tout d'abord, le chat est l'ennemi implacable, l'ennemi héréditaire du rat. Tous les chats, lorsqu'ils se sentent forts, bien nourris, heureux de vivre, ajoute le docteur Loir, défendent contre l'intrusion des rats l'endroit où ils habitent. Le chat chasse par instinct, par plaisir, par sport. Pour cela, il faut qu'on le laisse au calme, en parfaite tranquillité; il faut qu'il ne craigne rien autour de lui. Alors, la chatte apprend la chasse à ses petits; elle apporte auprès d'eux des souris, puis des rats. Mais elle fait plus; elle leur donne des leçons de gymnastique, de culture physique.

Laissez-nous, à ces justes observations, ajouter ces sages conseils: « L. chat ne sera fort que s'il peut s'épanouir dans un milieu qui lui est sympathique. Pour lutter contre le rat, il faut donc faire l'éducation du public au sujet du milieu où doit vivre le chat. »

« Il faut être bon pour lui. Ce sera un moyen de lutter contre les maladies que le rat nous apporte, mais ce sera aussi une économie nationale puisqu'on a donné comme pertes causées par les rats un chiffre de six milliards, rien que pour la France. »

Le chat, ami de l'homme, telle est la première condition de la réussite de la campagne organisée contre le parasite.

Des résultats très satisfaisants ont d'ailleurs été obtenus, aux docks du Havre d'abord, au Palais-Bourbon, à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat. M. Daury, directeur général, a fait placer des chats dans de nombreuses gares du réseau. Dans le courant de l'année 1934, le docteur Loir a pu mettre à la disposition du Réseau une trentaine de chats ratières qui ont été répartis dans un certain nombre de gares: Le Havre, Laval, Bécon-les-Bruyères, Chartres, Dieppe, Rouen, Fécamp, Le Mans, Brest, Morlaix, Rennes, Saint-Malo, Saumur, Parthenay.

Les résultats ont été rapides, éloquentes: dans la plupart des gares dotées d'un chat, les rats ont à peu près complètement disparu et les dégâts aux marchandises sont devenus de plus en plus rares.

Grâce au docteur Loir, l'invasion des barbares est arrêtée définitivement. C'est une belle et utile victoire qui méritait d'être signalée.

Jean d'AURAY

¹ Docteur Adrien LOIR: Les rats et le chat ratière.

Le sosie

Dans une petite ville du Jutland, une audacieuse tentative de vol avait été commise et la police en recherchait vainement l'auteur. Enfin, un beau jour, la tenancière d'un magasin se présenta aux autorités et déclara avoir vu le coupable au moment où, surpris, il prenait la fuite.

— Si je le voyais, je le reconnaîtrais certainement, dit-elle, car il a fait à diverses reprises des achats chez moi. Comment vous le décrire ? Il ressemble de manière surprenante à X., mon acteur de cinéma préféré, qui joue en ce moment même dans un film danois...

La police a fait projeter le film en présence de cette dame, puis, grâce aux indications de celle-ci, elle a découvert, dans les archives criminelles, la photographie du sosie de l'auteur, un ancien repris de justice, qui n'a pas tardé à être arrêté...

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

La Confédération et les provinces

Il n'y a pas que le Québec à se plaindre de l'empêtement de la Confédération sur les domaines réservés aux provinces. H. G. note au CANADA une énergique protestation de la Colombie britannique contre les prétentions du pouvoir central.

A notre connaissance, M. Taschereau fut le premier des chefs d'Etat des provinces canadiennes à protester contre les empêtements du pouvoir fédéral sur les droits exclusifs des gouvernements provinciaux, lorsque M. Bennett se mit à agir comme s'il n'y avait eu au Canada d'autre autorité légitime que la sienne. Plusieurs premiers ministres provinciaux ont depuis fait écho aux paroles énergiques de notre chef. Voici justement qu'à son tour M. Pattullo, premier-ministre de la Colombie-Britannique, élève la voix contre les abus de pouvoir du gouvernement fédéral et à son tour rend indirectement hommage à la clairvoyance de M. Taschereau.

A l'exemple du premier ministre de la province de Québec, M. Pattullo a insisté sur le fait que la réglementation des heures de travail et des salaires appartient aux gouvernements provinciaux et que le fédéral n'a pas le droit de légiférer en ces questions sans avoir au préalable obtenu l'assentiment des provinces. « On dirait, a déclaré M. Pattullo, qu'Ottawa tend à centraliser les pouvoirs et à s'approprier des droits autrefois considérés comme exclusivement provinciaux. »

Et comment, cher monsieur! Le régime conservateur qui nous afflige encore a semé l'anarchie dans toutes les sphères de notre vie économique et sociale. Il n'est que naturel qu'il ait aussi confondu et emmêlé toutes les notions administratives et qu'il n'ait pas compris la signification de ces mots: les droits des provinces. De la sorte l'ambition et l'intelligence du pouvoir central sous le gouvernement de M. Bennett a grandement ébranlé l'unité du Canada. Il est temps que la King reprenne le pouvoir afin d'élever la République du Bien fédéral qui nous estimions nécessaire à bon droit.

Evidemment ces lignes ne seraient pas du CANADA sans le couplet obligé sur les vertus du parti libéral et les vices du parti conservateur. Disons que le parti libéral fédéral n'est pas sans péché et qu'il a plus d'une fois cédé aux tentations centralisatrices quand il a été au pouvoir. Admettons ensuite avec H. G. que le parti conservateur est beaucoup plus coupable, surtout sous la direction de M. Bennett. Ajoutons encore avec lui que le grand tort des centralisateurs c'est de confondre l'unité du pays avec l'union législative et administrative, ce qui, loin de donner une véritable unité au Canada, en provoquerait probablement le fractionnement par la violence. Dans un pays comme le Canada il ne peut y avoir d'unité que relative et non absolue, l'étendue de son territoire, la multiplicité de ses groupes ethniques et la variété de ses régions climatiques, géographiques et économiques s'y opposent. Cette unité relative, seule la décentralisation la rend possible. Ceux que cette unité relative ne satisfait pas n'ont qu'à en faire leur deuil — en rouge ou en bleu — car l'unité parfaite est impossible. C'est peut-être regrettable pour eux mais c'est comme ça.

Le pillage

L'ILLUSTRATION revient sur le pillage auquel se livrent la plupart des hebdomadaires ruraux qui reproduisent sans aucune gêne et sans aucune indication de provenance les articles des quotidiens de toutes les couleurs.

Le DEVOIR, l'ORDRE, la TRIBUNE et l'ILLUSTRATION ont constaté, sans trop d'acrimonie, qu'ils fournissent la pâture habituelle des hebdomadaires ruraux. Chacun des quatre journaux a jugé opportun de le dire la semaine dernière. Comme il fallait évidemment s'y attendre, la remarque commune a été absolument inutile. Les hebdomas qui nous sont arrivés en fin de semaine montrent combien l'on se moque de nous tous là où l'on trouve économique et pratique de nous voler notre bien systématiquement. Un exemple: Nous avons sous les yeux le PEUPLE, hebdomadaire de Montmagny. En l'ouvrant, nous trouvons, en deuxième page, cinq éditoriaux dont voici les titres: Armand Lavergne, Assemblée de l'A.L.N.; à l'école Montréal, Quel dilemme!, Que do potins!, et Sur un discours. De ces cinq articles, le premier, le troisième et le cinquième sont textuellement reproduits de l'ILLUSTRATION, sans la plus petite trace d'indication de provenance. Le deuxième est le texte d'une déclaration de M. Gouin, sans plus. Le quatrième est tiré du GUIDE de Sainte-Marie-de-Beauport et porte, ô miracle! le nom du journal d'où il est décopié. Sans doute parce que le PEUPLE est imprimé au GUIDE.

Voilà un cas flagrant de plagiat, de vol, de malhonnêteté irréfléchie. En coute-t-il donc si cher de mettre au bas de l'article du voisin le nom du susdit voisin? En évaluant à cinq dollars la reproduction de chacun de ces articles, ainsi pris sans le dire, cela ferait quinze dollars que l'ILLUSTRATION pourrait réclamer au PEUPLE. Et ceci n'est qu'un exemple, pris au hasard de la pile de ruraux qui s'est entassée en cette fin de semaine. Les trois autres quotidiens, l'ORDRE, DEVOIR, TRIBUNE, qui se sont plaints comme

nous, ont sans doute dû trouver le même agrément que nous à se retirer dans les hobbes, de Gaspé à Pontiac.

On voit par le cas flagrant qu'expose l'ILLUSTRATION que ce pillage est systématique, qu'il n'est pas le fait de gens oublieux ou ignorants des usages puisque le PEUPLE et le GUIDE se font réciproquement de la réclame en s'empruntant des articles l'un à l'autre; mais comme il ne resterait souvent pas une ligne de collaboration originale s'ils indiquaient la provenance des articles qu'ils ne choisissent que dans les quotidiens qui ne circulent pas dans leurs régions, ils se gardent de rendre cette élémentaire justice à leurs confrères des grandes villes, comme ils se gardent de reproduire les articles de journaux à grand tirage lus dans leurs circonscriptions. La malhonnêteté est évidente.

Comme le fait remarquer l'ILLUSTRATION, nous n'obtiendrions jamais rien tant que nous ne recourrions pas à l'action directe pour obtenir justice sur ce point. Des articles de doléances comme ceux que viennent de publier plusieurs quotidiens ne servent à rien... si ce n'est à éviter la reproduction de ces articles eux-mêmes !

Conjectures

Les rudes coups de barre à gauche que M. Bennett et certains de ses lieutenants ont donné au parti conservateur ne peuvent convenir à un grand nombre de conservateurs traditionnalistes. L'ébranlement que vient de subir la santé du premier-ministre a fait entrevoir la possibilité de son remplacement à la tête du parti. Cette possibilité a fait surgir des candidatures probables à sa succession. Il n'en fallait pas tant pour inviter les journaux à faire des conjectures. On en trouve presque tous les jours.

Le DEVOIR est particulièrement fervent de ce jeu. C'est extraordinaire comme ce journal indépendant s'intéresse au sort des partis. Du reste il se contente le plus souvent d'épiloguer sur les conjectures des autres, du moins dans ses articles signés, transportant en quelque sorte la revue de presse à la page de rédaction proprement dite. Car le DEVOIR a une revue de presse. Vous ne le savez peut-être pas, mais il est de ceux qui ont inventé la revue de presse après l'ORDRE; mais la sienne est restée embryonnaire, limitée à une reproduction non commentée mais intégrale d'un ou deux articles par jour repris de journaux « amis » ou de journaux dont les vues sont, occasionnellement ou habituellement, conformes aux siennes.

Voici donc les conjectures de l'EVENING JOURNAL accomodées par le DEVOIR: L'avènement de M. Stevens, ses relations probables avec M. Bennett sont beaucoup jaser. Il est bien probable que, dans la coulisse, on tire à ce propos d'abondantes ficelles.

Un récent article de l'Evening Journal, d'Ottawa, révèle certains courants d'opinion intéressants; il correspond peut-être aussi à certaines manœuvres. L'Evening Journal est, on le sait, l'un des principaux journaux conservateurs du pays; mais ce n'est point, directement ou indirectement, la propriété du parti. Son propriétaire, M. P.-D. Ross, est un homme riche, qui a son franc parler.

Or l'Evening Journal réclame carrément une alliance Bennett-Stevens. Sa thèse, c'est qu'en dépit de leurs querelles anciennes les deux hommes sont faits pour s'entendre, que sans M. Bennett, M. Stevens ne peut pratiquement rien et que l'appui de M. Stevens serait pour M. Bennett d'une valeur extraordinairement utile. Ensemble, semble-t-il croire, ils pourraient emporter le morceau.

On imagine bien qu'une alliance Bennett-Stevens entraînerait une réorganisation complète du cabinet, mais ce n'est probablement pas, ce qui paralyserait l'Evening Journal et ceux qui pensent comme lui.

L'alliance Bennett-Stevens paraît bien plus naturelle dans les circonstances que l'alliance Bennett-Cahan. Mais dans le monde de la politique il y a tellement de détours qu'il n'est pas suffisant qu'une chose

L'acier au manganèse, marque « Sorel »

d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

AUJOURD'HUI VALEURS EXTRAORDINAIRES

\$3.45 vous assurent la livraison de n'importe lequel de ces ameublements 24 mensualités de \$2.69 — Pas d'intérêt

<p>LE SALON</p> <p>Ameublement Chesterfield de trois pièces aux pieds, Reine Anne, recouvert de reps de soie ombrée brune et munit de jolis coussins réversibles couverts de reps à dessins.</p> <p>LA CHAMBRE A COUCHER</p> <p>Bel ameublement de quatre pièces, construction solide, fini noyer, devinture en bois plus foncé; chiffonnier à quatre tiroirs, coffreuse, commode et grand lit.</p>	<p>Vente à \$69</p> <p>PRIX COURANT \$135</p>	<p>LE STUDIO</p> <p>Très joli divan, pouvant se convertir en grand lit ou en lit jumelleux. Matelas à ressorts, ornements métalliques « art moderne » argent et noir.</p> <p>LA SALLE A MANGER</p> <p>Ameublement de neuf pièces, fini noyer. Dimensions moyennes, très pratiques. Buffet, vaisselier, table à rallonges et six chaises recouvertes de cuir brun.</p>
---	---	---

CHEZ WOODHOUSE

soit logique et naturelle pour qu'elle se produise. Selon les apparences M. Bennett est beaucoup plus éloigné de M. Cahan que de M. Stevens. Dans la pratique il n'est pas très sûr que M. Bennett soit plus près de M. Stevens que de M. Cahan.

Mais voilà que je me mets à conjecturer moi-même comme si je vivais dans l'intimité de ces messieurs. Laissons donc à d'autres le soin de faire des prévisions. L'EVENEMENT nous en offre d'abondantes, mais en se réservant lui aussi une porte de sortie. Plusieurs même.

Notre confrère se demande si M. Bennett reviendra jamais à la Chambre des Communes après son voyage à Londres, voyage dont il profitera pour aller consulter les grands médecins de Londres et de Paris, paraît-il.

Durant son séjour en Angleterre, il recevra l'offre d'une décoration et on le croit capable de rester à son poste jusqu'aux élections, le Roi lui offrira le titre de Baronnet, qui fut donné naguère à Sir John Macdonald, Sir Georges-Etienne Cartier et Sir Charles Tupper, trois illustres chefs conservateurs. S'il décide d'abandonner la politique canadienne, le gouvernement britannique insistera pour qu'un plus grand honneur royal lui soit conféré et il n'aura qu'à s'incliner devant le destin pour devenir Pair d'Angleterre. La situation du cabinet Bennett ressemble en tout point à celle du cabinet Macdonald, qui nous est décrite dans une dépêche de Londres ce matin.

Laissons les morts ensevelir les morts... pardon... laissons Macdonald s'endormir à la Chambre des Lords et revenons avec l'EVENEMENT à la perspective de l'entrée dans cette noble Chambre de notre bouvier mué en « lion devenu vieux ». Dans ce cas l'accession de M. Stevens à la direction du parti conservateur ne fait pas l'ombre d'un doute pour le rédacteur de l'EVENEMENT.

Rien ne nous surprendrait moins que cette brillante retraite du Premier Ministre du Canada. Depuis longtemps, l'EVENEMENT est prêt à Ottawa et, en politique, il y a rarement de fumée sans feu. Le successeur de M. Bennett à la tête du parti conservateur est tout désigné. C'est M. Stevens. La députation ministérielle de la Chambre des Communes ne lui a pas caché sa sympathie vendredi dernier en l'applaudissant bruyamment lorsqu'il a riposté de façon si cinquantaine à la sortie impetive de M. Cahan. L'ancien ministre du Commerce est la carte d'out (la seule peut-être) du gouvernement fédéral pour la prochaine partie électorale. L'attitude de M. Stevens, dénonçant l'hiver dernier les abus du capitalisme, sortant du cabinet Bennett en faisant claquer les portes, et partant en croisade, a été considérée par les députés conservateurs d'Ottawa comme un réflexe national — expression dont se servent les royalistes français pour marquer l'entrée à l'Académie de leur ami Jacques Bainville. Les libéraux pensent que M. Stevens ne maintiendra pas plus son parti au pouvoir que M. Bainville ne ramènera le roi en France, mais le nouveau chef rendrait l'espoir au camp conservateur. M. Bennett avait accompli ce tour de force avec sa réforme et ses partisans reprenaient confiance lorsque sa maladie a remplacé l'espérance par la désolation. Jamais la situation politique au Canada n'a été aussi tendue qu'en ce

moment. Aucun Premier Ministre n'a entrepris un voyage si plein d'éventualités que M. Bennett en partant pour Londres, d'où il peut nous revenir baronnet ou vicomte. Tout peut se produire pendant les 33 jours de vacances du Parlement canadien qui commencent aujourd'hui.

Et l'article se termine par un opportun « Attendons les événements » qui n'engage à rien. Evidemment notre confrère tient à justifier son nom.

Georges LANGLOIS

La trouvaille de Loïc Fuller

C'est, paraît-il, d'un hasard qu'est née la danse de Loïc Fuller. Elle avait été engagée pour jouer dans une comédie une scène d'hypnotisme, lorsqu'on lui offrit une robe d'une soie extrêmement fine. Loïc Fuller la porta au théâtre, mais comme l'étoffe légère traînait à terre, brusquement elle la souleva; la robe se gonfla et un cri monta dans la salle:

— Un papillon.

La danseuse tourna sur elle-même; il y eut un autre cri:

— Une orchidée.

Le lendemain, en se levant, voyant filtrer un rayon de soleil à travers les persiennes, elle eut l'idée de la projection électrique. Enfin, un jour, un machiniste complètement ivre superposa plusieurs verres de couleurs différentes; ce fut pour Loïc Fuller une révélation. Le directeur voulut chasser son machiniste. Loïc intercéda de toutes ses forces en sa faveur. Grâce à lui, elle venait de trouver la danse polychrome.

Témoignage

Cap-de-la-Madeleine, le 28 mars 1935.

Veuillez m'adresser votre journal pour trois autres mois. Ci-joint mandat-poste de \$1.85, comprenant mon réabonnement et l'envoi des numéros 249 et 252, que j'ai égarés. « Si votre journal ne plaît toujours ? C'est question ! Mais, tirant le diable par la queue, j'ai eu toutes les peines à trouver de quoi acquitter un pauvre trimestre d'abonnement. J'espère que mes affaires se ressentiront de la fièvre du printemps et alors je m'empresserai de compléter l'année. »

La doctrine de votre journal m'enchantait. Je n'ai pas l'enthousiasme facile; aussi, sans abuser des mots, je vous assure de mon dévouement à la cause que vous défendez. J'espère un jour développer ma pensée, car, comme vous, j'en ai plein le dos de la sottise bien-pensante et du crétinisme de nos « lumières ».

Je vous remercie de m'avoir jusqu'à ce jour continué l'envoi du journal; c'est une preuve de plus que vous tenez moins aux yeux qu'à la diffusion de vos idées. Encore une fois, bravo pour le chemin parcouru, et un avenir sans cesse plus consolant à mesure que vous désintoxiquez les cerveaux.

H. G.

LA BIÈRE DES AMIS

Carling

RED CAP ALE

Black Label Lager Amber Ale

CARLING BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL

TOUT

REMIS À NEUF ET POUR SI PEU

Tout vêtement retrouvera l'éclat du neuf si vous nous confiez le nettoyage. 20 ans d'expérience vous assurent satisfaction — et nos prix sont modiques.

ROBES — MANTEAUX — COMPLETS

Un nettoyage « De Luxe » donne à vos vieux vêtements l'apparence du neuf... \$1.25 et coûte si peu.

Faites teindre en bleu marin

Faites teindre vos vêtements dans cette teinte si en vogue cette année. ROBES \$2.50 MANTEAUX \$2.75

TAPIS — CARPETTES

Un nettoyage « Hygienic » aura des résultats merveilleux pour vos tapis. **35c**

DRAPERIES — TENTURES

Faites teindre vos tentures et draperies à neuf dans une couleur plus pâle ou plus foncée.

Teinturie

LAVAL

ENREGISTRÉ

Tel.: Frontenac 2124

Un mot aux parents au sujet de leurs enfants

L'adolescence est une période critique dans la vie d'un enfant. Les garçons deviennent des hommes; les jeunes filles, des femmes. De leur état de santé à cet âge dépend le bonheur du reste de leur vie, qui peut être gâchée par les maladies nerveuses. Les changements physiologiques qui se produisent à cette époque exigent un sang riche et abondant. Si le corps souffre d'anémie, si le système nerveux est épuisé par le travail scolaire, l'usage d'un tonique s'impose. Les jeunes filles surtout ont besoin d'être réconfortées; la nourriture du Dr Chase pour les nerfs leur conviendra. Ce remède agit doucement mais efficacement et redonne de la vigueur à tout le système. Les enfants profitent rapidement de ce tonique. Les joues retrouvent leur couleur; le corps et l'esprit, leur force.

Les effets chatoyants de la moire

Ils sont le résultat d'une imperfection de notre acuité visuelle

(De PARIS MÉDICAL)

Tout d'abord, qu'appelle-t-on moire ? Ce mot vient de l'anglais *mohair* qui signifie étoffe à reflets changeants et ondulés. Le terme de moire est souvent employé pour désigner les reflets eux-mêmes de l'étoffe : le moirage se pratique par des ouvriers appelés « moiriers ». Il n'y a pas que la soie qui serve à obtenir la moire : la laine, le coton, le papier peuvent également fournir des apparences chatoyantes.

Pour comprendre ce qui va suivre, commençons par faire une expérience très simple et qui est à la portée de tous : prenons deux baguettes fines ou deux tiges rigides et rectilignes ; plaçons-les au contact devant nous à bout de bras ; si les baguettes sont perpendiculaires, à leur intersection rien d'anormal n'est constaté. Inclignons maintenant l'une sur l'autre les deux tiges de façon à former deux angles aigus et opposés par le sommet ; à mesure que ces angles deviennent plus petites, notre œil aperçoit à l'intersection des baguettes une ombre et cette ombre devient d'autant plus visible que les deux tiges sont plus inclinées l'une sur l'autre et qu'elles se rapprochent du parallélisme. La formation de cette ombre sur l'écran sensible que nous avons au fond de l'œil tient à ce que notre œil ne peut pas distinguer nettement les deux côtés de chaque angle aigu délimité par le bord interne des baguettes ; j'y reviendrai tout à l'heure. La position angulaire des deux tiges à partir de laquelle cette ombre apparaît varie avec chaque

personne, autrement dit avec l'acuité visuelle de chacun de nous.

Maintenant, nous allons observer ce qui se passe avec plusieurs fils. Prenons un grillage formé de fils parallèles fixés sur un petit cadre et distants de quelques millimètres les uns des autres ; disposons en avant ou en arrière de ce premier grillage un autre semblable et examinons les apparences, en nous mettant devant un fond blanc. En inclinant ces deux cadres l'un sur l'autre, nous voyons se former de part et d'autre de l'intersection des fils l'ombre dont je viens de parler, en sorte que les sommets de tous ces angles apparaissent accompagnés d'une zone noire constituant une bande obscure plus ou moins large entourée de chaque côté d'une bande claire. Ces bandes noires sont parallèles entre elles si les fils de chaque grillage sont bien équidistants. En faisant tourner l'un des grillages devant l'autre, on voit les bandes se rapprocher ou s'éloigner suivant qu'on augmente la grandeur des angles ou qu'on la diminue.

On peut obtenir des effets de moire de bien des façons : par exemple ; si le parallélisme des fils de chacune d'elles n'est pas parfait, ou si l'une ou l'autre est un peu gondolée, on constate la production de jolies ban-

des de moire se détachant sur fond clair ; ces bandes seront ondulées ou courbes suivant l'orientation des points de croisement des fils de chaque toile métallique.

Un effet de moire facile à obtenir est fourni par un simple panier à salade convenablement éclairé : les fils de fer du côté antérieur par rapport à l'observateur se superposent aux fils du côté opposé en formant des angles aigus de grandeur variable, d'où production de bandes moire d'un bel effet.

Une loi générale qui, me semble-t-il, résume bien les faits est la suivante : « Chaque fois qu'un grillage ou un réseau composé de lignes droites ou courbes se superpose à un autre réseau, des bandes sombres de moire apparaissent ; la largeur de ces bandes obscures est inversement proportionnelle à la grandeur des angles qui en provoquent la formation. »

On sait comment s'obtient la moire de soie ; la moire résulte d'une sorte d'appât consistant à soumettre du taffetas à une forte pression ; l'étoffe est préalablement pliée en deux, les deux lisières exactement superposées et parallèles. Sous l'influence d'une pression énergique, il se produit sur les deux faces un écrasement et en même temps un glissement irrégulier des trames qui, de parallèles qu'elles étaient tout d'abord, deviennent obliques d'un côté ou de l'autre en formant des lignes plus ou moins courbes qui se rencontrent sous des angles aigus et variables. C'est à la formation au niveau de l'intersection de ces lignes produites par l'écrasement qu'est dû l'aspect chatoyant de la moire. Les effets de moire sont d'autant plus marqués que le taffetas est formé d'une trame plus grosse et plus

ronde, comme je l'ai appris de la bouche d'un moirier lyonnais.

Au niveau du sommet de chacun des angles formés par l'intersection des trames écrasées, il se produit des bandes sombres qui tranchent nettement avec les parties où le parallélisme a été conservé entre les fils de trame ; ce sont ces oppositions d'ombres et de reflets qui donnent au taffetas soumis à l'action d'une presse hydraulique l'aspect chatoyant bien connu.

Voyons maintenant quelle est l'explication du mécanisme physiologique qui nous procure les apparences de la moire. L'imperfection de notre acuité visuelle fait que les sommets des angles dont j'ai parlé plus haut ne sont pas vus distinctement parce que chaque point formant les côtés de ces angles produit sur notre rétine ce qu'en optique physiologique on appelle des « cercles de diffusion ».

Ils dépendent : 1° de la grandeur du diamètre pupillaire ; plus ce diamètre est petit, plus les cercles de diffusion sont rétrécis. L'influence de la grandeur de la pupille est importante dans la valeur de l'acuité visuelle, ainsi que je l'ai démontré autrefois expérimentalement ;

2° Les modes de diffusion sont différents suivant l'état de réfraction statique de l'œil : ils sont plus grands pour l'hypermétropie que pour l'œil myope.

Traçons deux petits traits noirs parallèles laissant entre eux un intervalle de même valeur ; chacun de ces traits donnera dans ces conditions sur la rétine une image nette. Supposons maintenant que l'on rap-

proche ces deux traits ; les images rétinienne cessent, à partir d'un certain rapprochement des traits, d'être nettes parce qu'au tour d'elles se sont formés sur la rétine des cercles de diffusion qui arrivent à se toucher et même à empiéter les uns sur les autres ; à ce moment, les impressions rétinienne se confondent et nous apercevons un flou, une sorte d'ombre, comme celle que nous avons observée dans le cas de deux fils croisés à angle aigu.

Les cercles de diffusion sur la rétine qui accompagnent les images rétinienne de deux points voisins jouent donc un rôle de premier ordre sur la valeur de l'acuité visuelle ; celle-ci est conditionnée, en effet, par le diamètre des éléments sensibles de la rétine. Dans la région dont la sensibilité est la plus grande, la *fovea centralis*, le diamètre de ces éléments sensibles est de quelques millièmes de millimètre. Notre acuité visuelle serait certainement plus grande si ces éléments avaient des dimensions plus petites encore ; mais alors les effets chatoyants de la moire n'existeraient pas, et ce serait dommage !

H. BORDIER

AVIS

Les personnes qui désirent se procurer notre numéro de samedi dernier 13 avril sont priées de s'adresser à l'administration, de 9 h. du matin à 5 h. 30 de l'après-midi : PLateau 8511.

1 H. BORDIER : De l'acuité visuelle, p. 134. Paris, Baillière.

Diplomatie

Un jeune étudiant demandait un jour à lord Cushman ce que c'était que la diplomatie :

— Je vais, répondit l'interpellé, vous répondre par une petite histoire, que je tiens de mon regretté ami lord Balfour. Un monarque oriental fit une nuit un rêve : toutes ses dents, l'une après l'autre, tombaient. Dès son réveil, il fit appeler un derviche et lui demanda ce que signifiait ce songe.

Ce derviche n'était pas diplomate. — Seigneur, dit-il au souverain, ton songe signifie deuil et douleurs ; les dents sont tes enfants ; tu les verras mourir et tu les pleureras.

Le monarque, dans l'excès de son affliction, fit empaler l'imprudent interprète. Puis... il fit appeler un deuxième derviche. Celui-ci était diplomate :

— Réjouis-toi, Seigneur, dit-il au roi. Les dents représentent tes enfants. Les dieux qui te protègent prolongeront tes jours au delà même de ceux de tes descendants pour ta plus grande gloire et le plus grand bonheur de tes peuples.

— Prends cette bourse, dit le souverain rasséréné, j'honore ta sainteté et j'aime ta sagesse.

Voilà, mon enfant, conclut lord Cushman, ce que c'est que la diplomatie.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.



INDEX DE COMMERCE

VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES

EMILE THISDALE
335 est, rue Sainte-Catherine

OPTICIENS

CARRIÈRE & SENÉCAL LIMITÉE
Optométristes et opticiens à l'Hôtel-Dieu
271 est, rue S.-Catherine LA 7070

AGENCES DE VOYAGE

STOCKING TRAVEL AGENCY
Transport par autobus, bateau, chemin de fer
1010 ouest, rue S.-Catherine MA 6181

POISSON

D. HATTON COMPANY
Maison fondée en 1874
Le choix de la pêche seulement
Distributeurs de poisson de toute sorte
Experts dans le commerce des HUITRES

LE CONTROLE DES HEURES DE TRAVAIL

BLICK TIME RECORDERS OF CANADA LTD.
355 ouest, rue Craig MA 3641

SEMENCES — PLANTES

HECTOR-L. DÉRY Limitée
32 est, rue Notre-Dame Montréal
Demandez notre catalogue gratuit
Tél. : MA 6208

ACCESSOIRES DE TENNIS

LONGTIN SPORTS ENR.
Réparation de raquettes par des experts
205 ouest, rue S.-Catherine PL 9619

POUR BIEN DORMIR, PRENEZ SLEEPÉX
50 sous le tube
En vente dans toutes les bonnes pharmacies

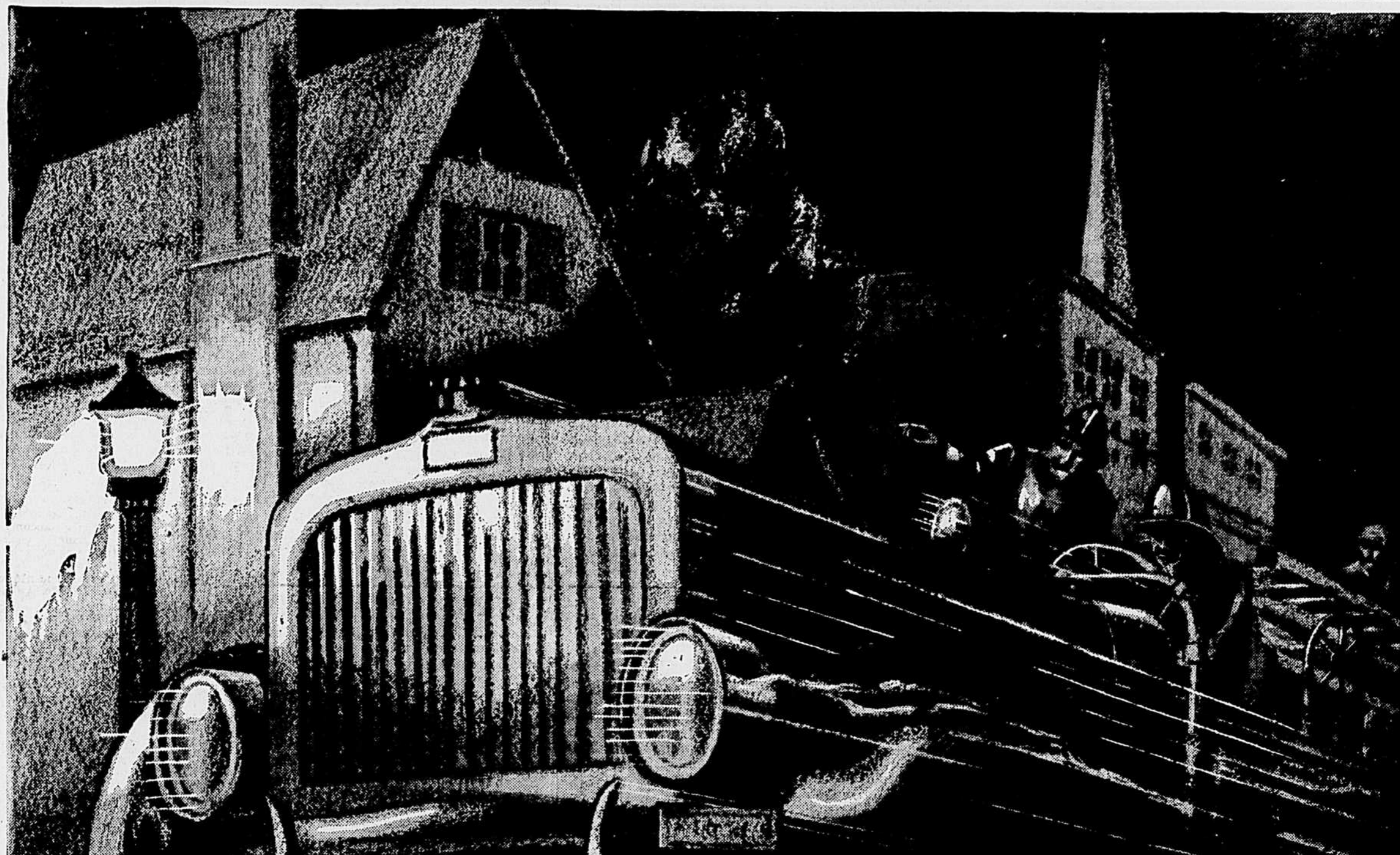
Les ajustements chiropratiques redonnent sûrement et rapidement la santé

Les Chiropraticiens diplômés de Palmer
L. HURTUBISE, D. C.
Méthode H. T. O. PALMER
Service du neurocalomètre et des rayons X à nos bureaux ou à votre domicile
Suite 517 — Edifice University Tower
660 ouest, rue Ste-Catherine
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
PLateau 8071

PRODUITS LAITIERS

CRÈME — LAIT — BEURRE
CRÈME GLACÉE
Produits de qualité





Une Bonne Affaire

Faites un placement dans votre Cité : gagnez 4 1/2% en payant vos taxes Immédiatement !

SÉCURITÉ

On s'accorde à reconnaître l'importance du Service des Incendies. De son efficacité dépend votre vie et votre propriété. Des centaines d'officiers et de pompiers sont en service commandé, prêts à répondre instantanément à votre appel, jour et nuit.

Les actes d'héroïsme quotidiens de ces hommes ne sont pas suffisamment connus. Leur fidélité au devoir dans le passé se traduit par de nombreux exploits maintenant historiques... Nous avons des preuves sans nombre de leur courage.

Le matériel moderne pour combattre les incendies dont dispose la ville de Montréal est évalué à environ \$8,000,000. Ce matériel est prêt pour le service dès que votre édifice est menacé ; rien ne peut retarder sa mise en oeuvre, ni le danger, ni la mort même n'arrêtent nos braves dans l'accomplissement de leur devoir.

Montréal est justement fière de son service d'Incendie et de son glorieux passé. Le Service d'Incendie, si essentiel à la Ville, est maintenu avec les taxes que vous payez.

En acquittant à l'avance vos taxes 1935-36, vous bénéficiez, de ce chef, d'un escompte de 4 1/2%. Profitez-en.

Plus tôt vous paierez vos taxes à la ville plus vous épargnerez. Si vous ne pouvez tout acquitter à la fois, payez en du moins la forte partie maintenant. Vous aurez toutes les explications au sujet de vos comptes de taxes à l'Hôtel-de-Ville, chambre 5.

Service des finances Hôtel-de-Ville.
20 AVRIL, 1935

EN AIDANT VOTRE VILLE C'EST A VOUS-MEMF QUE VOUS ETES UTILE

faites l'effort voulu

ACQUITTEZ VOS TAXES - MAINTENANT
et profitez de l'escompte!!

L'armoire aux remèdes

Collaboration particulière à l'ORDRE

Il existe dans chacun de nos foyers un petit meuble blanc et propre à l'intérieur duquel on trouve, soigneusement étiquetés et nettement rangés, des fioles de toutes dimensions, boîtes de pilules et de cachets, pots à onguents, rouleaux de pansement, nécessaire de toilette, etc., etc. C'est la pharmacie de famille, petit arsenal médicamenteux, ramassis de vieilleries que l'on collectionne avec un soin jaloux dans l'attente et, nous pourrions même ajouter, dans l'espoir qu'un jour s'en servira. Qu'elle est utile, voire indispensable, sans aucun doute. Le seul reproche que nous lui faisons c'est d'avoir vraiment de trop près cet autre meuble indispensable, dont nous dirons pour ne pas le nommer, qu'il est le témoin impassible de nos copieuses libérations ou de nos stériles efforts. Mais de cette proximité même se dégage un enseignement que l'on devrait mettre à profit, particulièrement à cette époque de nettoyage et d'épuration : le contenu de nombre de fioles que l'on conserve, depuis peut-être déjà plusieurs années, mériterait tout au plus d'être jeté dans la fosse accueillante.

Certains produits médicamenteux, en effet, deviennent toxiques du fait qu'ils sont trop longtemps gardés dans des récipients ; la fermeture n'est pas toujours hermétique ; la teinture d'iode, entre autres, s'altère très vite, même à l'air, et perd son pouvoir germicide ; sur la peau elle détermine, si elle est appliquée trop libéralement ou trop souvent, une brûlure, et prise à l'intérieur, des accidents d'iodeisme qui peuvent être graves. On objectera à ces inconvénients en se servant de la teinture d'iode du Codex français qui renferme un produit stable, l'iodeure de potassium, et que l'on doit conserver non pas dans des flacons de verre blanc mais teintés.

L'iode est la bonne à tout faire de la pharmacopée et ses propriétés médicinales sont, semble-t-il, infiniment variées ; on s'en sert indifféremment pour une pleurésie tuberculeuse comme pour un cor aux pieds ; sous forme de teinture, dans du lait, elle fait engraisser en même temps qu'elle constitue la base des innombrables préparations pillulaires contre l'obésité ; il n'est pas d'excroissances, de tumeurs, d'abcès qu'on ne badigeonne à l'iode dans l'espoir que magiquement ils ne fondent ; comme révulsif et antiplogistique, il est d'un usage aussi courant que cette autre panacée chère à nos aïeux, la farine de moutarde — on faisait jadis une consommation énorme de moutarde, et lorsqu'on instruisait le procès de notre histoire il se trouvera sans doute un plaisantin pour nous dire, à propos de l'insurrection de '37, que c'est cette moutarde qui est montée au nez de nos patriotes ! Certaines préparations iodées rendent de précieux services dans le lymphatisme, la tuberculose à forme ostéo-ganglionnaire, l'asthme, l'hypertension artérielle et le rhumatisme chronique, mais il est une maladie pour le traitement de laquelle l'iode est indispensable parce qu'elle est causée précisément par un défaut d'utilisation de cette substance dans l'organisme, et c'est le goitre ; l'iode est la pierre de touche du goitre ! en ce sens qu'il constitue aussi un élément de diagnostic de plus utiles.

Dans l'armoire aux remèdes, les laxatifs et les purgatifs occupent une place d'honneur dont ils ne seront pas de sitôt délogés si l'on en juge par le soin que mettent nombre de gens à s'exonérer au moindre prétexte. Une distinction est à faire entre les laxatifs et les purgatifs : les premiers, à préférer dans les cas où l'on veut obtenir la libération quotidienne d'un intestin paresseux, sont des substances émollientes qui agissent lentement et ne provoquent ni douleurs ni diarrhées ; les seconds, au contraire, et tout particulièrement les drastiques, ne sont à recommander que lorsque s'impose la nécessité d'une dérivation énergique et rapide. Citons parmi les meilleurs laxatifs : le miel, qui peut être pris pur ou mélangé à l'eau ou à une tisane ; la manne, la bourdaine, le cascara sagrada, les graines de lin et de psyllium ; l'agar-agar, qui agit par la gelose qu'il contient ; le phénolphthaléine, l'élément basal de la plupart des pilules et chocolats laxatifs ; l'huile d'olive pure et l'huile de paraffine, qui ont en outre la propriété d'activer la sécrétion biliaire et d'empêcher la formation des calculs.

Passons maintenant aux purgatifs. L'huile de ricin, un purgatif doux dont l'éloge n'est plus à faire, c'est sans contredit l'un des meilleurs. Le séné, que les femmes enceintes et les nourrices s'abstiennent de prendre parce qu'il s'élimine en partie par le lait. L'aloès, le jalap et la scamonée, l'eau de vie allemande associée au sirop de nerprun, des drastiques auxquels on ne s'adresse jamais en vain lorsque l'on veut obtenir une puissante dérivation intestinale. Le soufre, associé au miel, ou sous forme de produits universellement connus, le sulfate de soude, ou sel de médecine, et le sulfate de magnésie, ou sel de Sedlitz ; ces deux substances forment la base des eaux minérales dites purgatives. Mentionnons, enfin, les extraits de bile et surtout le calomel ; à doses petites et filées, le calomel est un excellent purgatif et l'excitant idéal de la fonction hépatique, cependant sa toxicité relative en rend le dosage délicat et le maniement quelque peu dangereux. A cette époque de l'année où pénitents et ménagères entreprennent, les uns d'épurer leur conscience, les autres de faire la toilette de leur maison, il n'est pas importun, loin de là, de procéder à un nettoyage systématique et complet de son organisme, et c'est ici que le calomel trouve sa plus grande indication ; il n'y a pas, à notre avis, de meilleur moyen

de décongestionner et de stimuler un foie engorgé, de redonner au teint une fraîcheur sans pareille, et à l'être tout entier la sensation délicieuse — où l'effluve printanier cher au poète échevelé n'a rien à voir — de naître à nouveau dans un monde meilleur et plus beau.

Avant de fermer l'armoire aux remèdes, qu'on nous permette de donner notre opinion, oh ! très mitigée, sur ces parasites de la thérapeutique qui y ont élu domicile : les toniques, les sirops calmants, les stomachiques, les dépuratifs, les analgésiques, etc., etc. Nous en parlerons le plus aimablement du monde et nous conviendrons, avec Tartempion, qu'ils flattent agréablement le palais, que certains de leurs contenus sont des merveilles de verroterie et les prospectus qui les accompagnent, des chefs-d'œuvre de terminologie médicale, que leurs mirobolantes appellations attestent une vaste connaissance des racines grecques... et des herbes sauvages, qu'il faut se hâter d'en user pendant que les thaumaturges de la radio vous affirment, entre deux valse, qu'ils guérissent, et qu'ils sont pour la plupart inoffensifs parce qu'ils ne contiennent pas de principes suffisamment actifs. Sur ce dernier point, cependant, il y a lieu de faire des réserves. Tel tonique, par exemple, ne convient pas à tel malade, à un constipé parce qu'il contient du fer, à un phytique parce qu'il est à base d'iode ou d'arsenic, à un nerveux à cause de sa teneur en strychnine, et ainsi de suite. Il en est de même des sirops pour le rhume. La toux, il ne faut pas l'oublier, est une réaction de défense de l'organisme ; en chassant violemment l'air des bronches elle expulse en même temps les mucosités, les germes et le pus qui les irritent, c'est donc un phénomène utile que l'on doit savoir respecter, tout en le modérant tout au plus. L'emploi inconsidéré des « sirops calmants », en arrêtant trop tôt un rhume qu'une toux expectorante se serait chargée de mener naturellement à sa fin, est un facteur d'aggravation des affections respiratoires ; ceci est particulièrement vrai pour les enfants chez qui les efforts de toux ne sont qu'exceptionnellement suivis d'expectoration.

La plupart des maladies ont une tendance naturelle à évoluer vers la guérison, et nombre de troubles fonctionnels, s'ils ne sont pas conditionnés par une lésion organique sérieuse, s'amélioreront en dépit des remèdes que vous aura suggéré de prendre l'épicière du coin. Guérir, en somme, c'est obtenir le consentement du système nerveux, et l'optimisme a sur l'évolution heureuse des maladies une influence des plus nettes. Au Moyen Age, un malade ne prenait pas de remèdes sans s'être au préalable confessé ni sans avoir communiqué. Il ne faudrait pas voir dans cette pratique un manque de confiance dans les vertus du médicament ou une appréhension excessive de sa toxicité ; une aussi touchante habitude peut paraître un peu ridicule, mais il n'en est pas moins certain qu'elle mettait le sujet dans un état de réceptivité des plus favorables à la mise en branle de son potentiel nerveux.

A part les médicaments que votre médecin vous aura lui-même prescrits, et que vous jugerez bon de prendre ou non, ce qui nous laisse complètement indifférent, voici une liste de remèdes dits d'urgence qui est véritablement utile de posséder dans sa petite pharmacie, pour parer à un accident ou soulager un malaise passager et sans gravité : de l'alcool et de la teinture d'iode pour désinfecter une plaie, du peroxyde d'hydrogène pour arrêter une petite hémorragie, de l'aspirine en cas de névralgie, d'elixir parégorique pour calmer provisoirement une colique, de bicarbonate de soude contre l'indigestion, de l'ipécaque pour faire vomir en cas d'empoisonnement, et une once ou deux d'huile de ricin, bien entendu. Un matériel de pansements, que l'on conservera de façon aseptique, complétera avantageusement le tout. Faisons donc dès maintenant un nettoyage méthodique de notre armoire aux remèdes. Ne nous laissons pas guider par un sentiment de fausse économie, et surtout méfions-nous de cet instinct de conservation que nous avons pour les bibelots et les vieilleries quand il s'agit, dans l'occurrence, de médicaments dont l'utilité n'a d'égalé que la toxicité.

Docteur G. A. SEGUIN

« Aidez la Ville »

La Ville commence aujourd'hui une campagne pour inciter les contribuables à verser leurs impôts sans tarder, dans leur propre intérêt comme dans celui de la collectivité. On voudra bien lire à ce propos l'annonce qui paraît en troisième page. Faute de temps et d'espace, il nous est impossible de la commenter aujourd'hui. Toutefois, un de nos rédacteurs le fera mardi dans un article.

Le « Génie français »

AIMEZ-VOUS LIRE ? AIMEZ-VOUS LA BELLE LITTÉRATURE ? Abonnez-vous au GÉNIE FRANÇAIS, qui se place depuis 6 ans en tête des périodiques. « Honorons les Grands Morts, mais aidons les vivants », telle est sa devise.

Il accueille toutes les manifestations de la pensée et traite de tous les arts. Abonnement : un an, 35 francs. Envoi d'un numéro spécimen contre 2 francs en timbres ou coupon-réponse à l'adresse suivante : 87, avenue de Neuilly, Paris-Neuilly, France.

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir ? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Oudelet, directeur.

QUELQUES LIVRES

Mgr Camille Roy : *Nos Problèmes d'enseignement*. Série des « Documents sociaux ». Editions Albert Lévêque, Montréal, 1935.

Il n'y a à peu près rien d'inédit dans ce recueil qui réunit, en 220 pages, onze articles, conférences, discours et allocutions faits ou publiés dans diverses circonstances et à des intervalles plus ou moins éloignés, de 1906 à 1935. Les trois premiers articles ont été écrits au lendemain des congrès pédagogiques de 1906, 1917 et 1923. Ce sont trois résumés des travaux de ces congrès, accompagnés de quelques expressions d'espoirs et de certaines suggestions. Le ton en est calme, pondéré, académique : ce sont de véritables procès-verbaux de rapporteur plutôt que des essais, et encore moins des études critiques. L'auteur y note bien certaines insuffisances de l'enseignement secondaire, mais il insiste surtout sur celles que tous reconnaissent et d'avantage sur les excuses à ces insuffisances : notre pauvreté et notre « jeunesse comme peuple ». En somme il reprend, mais en les expliquant et en les excusant, la plupart des critiques que plusieurs journalistes ont formulées et pour lesquelles il se sentait vilipendé. Mais Mgr Roy n'est pas exposé à ce triste sort...

L'auteur présente ce recueil comme un document et le propose aux futurs historiens de notre pédagogie. Dans ce cas on aurait aimé qu'il eût consacré une étude comme les trois premières à chacun des congrès de pédagogie qui se sont tenus depuis 1906, au lieu de se borner à trois de ces réunions. Peut-être n'avait-il pas eu l'occasion d'écrire d'articles au CANADA FRANÇAIS ou ailleurs sur les autres congrès qui se sont tenus depuis. Mais il lui était sans doute facile ou du moins possible de les écrire, ces articles, et de les ajouter aux premiers, quitte à retrancher les discours qui suivent et qui ne présentent qu'un intérêt secondaire. Personne ne lui aurait reproché d'ajouter de l'inédit à son livre, et alors il y aurait eu de l'unité et ç'aurait peut-être été le

document qu'il prétend être. Et alors l'auteur aurait « fait un livre ». Mais il a préféré recourir à la manière facile qui consiste pour un homme qui a une assez longue carrière derrière lui à vider quelques-uns de ses cartons dans la serviette d'un éditeur : il n'a fait qu'un recueil.

Ces trois articles sont suivis de huit autres fort inégaux en longueur et en intérêt. Je n'entreprendrai pas d'en faire ici la critique, mais me contenterai de remarquer que l'on passe d'articles de spécialiste sur la pédagogie à des articles d'intérêt général sur la valeur de notre enseignement secondaire ou son évolution et à de pompeux discours d'inauguration. Notons que si le recteur de l'Université Laval admet qu'il y a de nombreuses déficiences dans notre enseignement, il célèbre bien haut la bonne volonté du personnel enseignant.

Il constate bien, pour le regretter, le manque de formation spéciale des professeurs — ce qui est bien le point névralgique de l'enseignement — mais il affirme que nous avons ce qu'il faut pour y suppléer, se plaignant à plusieurs reprises que l'École normale supérieure de Québec, à laquelle on nous permettra de ne pas trouver autant de vertus que l'on en attribue Mgr Roy, ne soit pas assez fréquentée par nos futurs et nos jeunes professeurs.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur ce livre, notamment à propos des opinions de Mgr Roy sur la « nationalisation » et l'étatisation de notre enseignement, sur les dangers que courent à Paris les jeunes maîtres qui vont s'y former, sur le programme de l'Université (?) d'Ottawa qu'il refuse de juger. Mais il faut abréger, quitte à revenir sur le sujet. Contentons-nous pour finir, de noter que le recueil, commencé avec un article publié en 1906, se termine avec le texte de la causerie que l'auteur a faite le 26 janvier de cette année au Cercle universitaire de Montréal sur *Nos disciplines classiques*, texte déjà publié dans l'ORDRE même.

Georges LANGLOIS

Ces incomparables témoins...

LE PROFESSEUR Haddock parlait hier avec un de ses confrères et la conversation se dirigea par hasard sur l'épineux chapitre de la justice, ce qui souleva immédiatement une discussion sur la valeur du témoignage en tant que preuve, sur l'aveu, « spontané » ou non, et sur quelques autres questions de droit, de jurisprudence et de pratique. Le professeur Haddock parlait avec un homme intelligent, et pourtant il se trouva différer fondamentalement de son interlocuteur sur presque toutes les questions. Ce qui, incidemment, démontre la difficulté qu'il y a de faire accepter une convention par deux individus, même de bonne foi.

Le professeur Haddock ne cachera pas qu'il ne professe pour le système judiciaire établi qu'une admiration très mitigée. Il ira même jusqu'à dire que s'il était « la grosse légume » du pays, il s'exprimerait de modifier de A jusqu'à Z le système existant.

Car il lui trouve tellement d'imperfections qu'il se demande comment des gens intelligents peuvent s'être donné un système pareil et surtout le conserver. La vie sociale d'un peuple dépend en grande partie de son système administratif, mais il dépend encore davantage de son système judiciaire, car la loi et surtout son application ont la plus grande influence sur la vie quotidienne des hommes. Le professeur Haddock comprend que l'on ait adopté un code et une jurisprudence antiques — il n'était pas là pour répandre ses lumières sur ses contemporains — mais il comprend beaucoup moins que les gens actuels conservent ces lois, maintenant qu'ils peuvent avoir recours aux puissants enseignements du professeur.

Pour ne parler que de la question des témoins, il y aurait déjà beaucoup à dire contre la pratique actuelle de la preuve par des gens souvent animés des meilleures intentions, mais souvent aussi suspects ou simplement de mauvaise foi.

Cette discussion rappelle au professeur Haddock un petit fait, insignifiant en apparence, mais qui, dans la pratique courante de l'application de la loi, pourrait avoir une très grande portée. Voici le fait, qui intéressera peut-être des hommes de loi, des procureurs de la Couronne, ou même de simples étudiants en droit.

Il y a quelques mois, le professeur Haddock rentrait tranquillement à son domicile. Il pouvait être dix heures du soir. Il entra dans un restaurant situé non loin de chez lui, commanda des sandwiches, une tasse de thé et se mit en devoir d'expédier son léger repas. A la table voisine des gens parlaient. Soudain, une des femmes qui étaient assises à cette table se leva, s'approcha du professeur Haddock, lui tendit la main et lui demanda s'il la reconnaissait. Le professeur, qui, de sa sainte vie, n'avait jamais vu la personne en question, répondit par la négative. La dame insista. Le professeur s'étonna et regarda son interlocutrice.

Elle avait un visage pas trop désagréable, mais sur lequel on pouvait lire bien des choses pas très drôles, et sur lequel l'alcool avait laissé une trace indélébile. Sa voix avait un son curieux, un peu comme celui des adeptes de la drogue. L'ensemble était peu sympathique pour un observateur sérieux. La dame semblait faire des efforts prodigieux pour se rappeler le visage du professeur, ce qui devait être bien difficile étant donné que celui-ci ne con-

naissait pas la dame et que, partant, la dame ne pouvait que difficilement le reconnaître. Cependant, elle insistait : « Vous me connaissez, n'est-ce pas ? Une fois de plus le professeur dut répondre par la négative et la dame alla se rasseoir, convaincue que le professeur n'avait pas voulu la reconnaître.

Comme on peut voir, l'incident semble trivial, insignifiant. Et cependant il pourrait avoir des conséquences. Le professeur pense que la dame en question n'a qu'un vague souvenir d'un individu ressemblant au professeur Haddock. Elle était peut-être entre deux vins quand elle vit cette personne. Les contours en sont indécis ; elle aperçoit quelqu'un qui a vaguement le même signalement que la personne qu'elle cherche, ou qu'elle recherche ; elle croit la reconnaître et si cette fois encore elle n'avait pas tout à fait ses esprits, elle demeurerait convaincue de l'avoir découvert. Et c'est comme cela que l'on peut devenir, par suite de circonstances fortuites, témoin de la défense... ou témoin à charge.

Ceci pour montrer aux gens qu'il faut, à l'occasion, attacher une importance relative. Le procès Hauptmann a démontré que l'on pouvait trouver des témoins sur commande, et ce n'est pas le seul procès qui ait permis de tirer de semblables conclusions.

Le professeur HADDOCK

Illogisme

Je signale à quelques jeunes Canadiens-Français qui se proclament national-socialistes, et à tant de nos malheureux compatriotes qui se laissent endoctriner à cœur de jour sur les bienfaits du communisme, ces quelques lignes de Turc, à la PRESSE :

Le matérialisme, issu de la bourgeoisie, a tout ramené du plan divin au plan terrestre. Le progrès humain est devenu l'évangile des peuples. Si bien qu'en dehors de l'ordre social, il n'y a plus que le néant. En d'autres termes, l'individu a absorbé la personne, la quantité a annihilé la qualité. Voilà le communisme, l'idéal que les Soviets entendent réaliser chez eux avec l'espérance que plus tard ils le réaliseront sur toute la surface du globe.

On ne saurait mieux décrire en quelques phrases l'état d'un esprit qui accepte la pensée communiste. Turc constate que « le progrès humain est devenu l'évangile des peuples ». Plus loin, le spirituel chroniqueur nous fait remarquer que « l'individu a absorbé la personne, la quantité a annihilé la qualité ». Mais ce dernier phénomène n'indique-t-il pas que le progrès humain est menacé ?

Le jour où les hommes ne seront plus considérés que comme les pièces interchangeables d'une gigantesque machine, l'étatisme aura atteint son but, l'humanité baignera dans la législation sociale la plus complète et la plus étendue que puisse imaginer un réformiste qui a plus de cœur que de tête. Mais la civilisation aura commencé depuis longtemps à rétrograder. Il faut des ouvriers qui soient hors du monde matérialiste, de l'activité économique, pour soutenir et améliorer les valeurs spirituelles indispensables au progrès de toute civilisation. C'est la fonction des artistes

L'HEURE DES FORTS

LA JEUNESSE est à l'ordre du jour. Les nationalismes revivants fondent sur elle leur confiance, leur espoir. On espère beaucoup de la jeunesse. A-t-on raison ?

Dans tous les pays, les jeunes gens d'aujourd'hui vivent des heures pénibles, parfois désespérantes. Sur le ciel de l'avenir, les horizons se rétrécissent, se chargent d'opaque nuages. (Et les jeunes vivent bien plus dans l'avenir que dans le présent.) « L'enthousiasme de la jeunesse », cette expression comporte sûrement sa part de vérité. Mais cet enthousiasme s'alimente dans la perspective d'un bel avenir, dans la possibilité d'une haute destinée.

Naguère, le jeune homme doué d'une intelligence moyenne et capable de persévérer dans ses entreprises était sûr de réussir sa vie, d'accéder à l'aisance, d'obtenir par son mérite — jugé sur de solides critères — la considération de ses concitoyens. Il vivait solidement encastré, l'ordre social assurant une distribution à peu près équitable des biens et des honneurs. Dès l'école ou le collège, on enseignait aux enfants que le succès récompense toujours le travail et l'honnêteté. Il s'agissait là d'un aphorisme indiscutable. Aujourd'hui, ne faut-il pas fournir un effort plus considérable pour arriver à un résultat moindre, souvent infime ?

Aux confins de l'adolescence, le nouveau jeune homme traverse une crise. Ses sens s'éveillent de l'engourdissement d'un long hiver, lui font commettre des sottises. Les principes religieux le contrarient. Pour se mieux livrer à sa passion, il s'affranchit de la discipline religieuse et tente de se justifier en parlant de « crise spirituelle » ou même « métaphysique ». Ces crises ne trompent personne. Les gens avisés les considèrent avec un indulgent sourire...

De nos jours, toute une partie de la jeunesse se débat dans un drame autrement poignant que celui de l'éveil des sens : l'incertitude de l'avenir, l'angoisse du pain quotidien.

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne sont ni moins courageux ni moins intelligents que ceux des générations antérieures. Mais ils vivent dans une époque d'instabilité, de rajustement. Nous avons été préparés pour une vie facile, pour nous laisser vivre dans l'aimable indolence des périodes de prospérité. Et brusquement, pour des milliers, des millions de nous, c'est le manque de travail, la pauvreté, la menace de la misère. Aucun novice ne nous a initiés à cette vie nouvelle. Hier, nous étions d'insoucients enfants ; nous devons aujourd'hui nous révéler des héros. Nous devons renoncer à nos rêves, renoncer aux plaisirs habituels de la jeunesse ; nous devons, montrer de la décision, du caractère.

Tous, sommes-nous prêts à la pratique d'une si haute vertu ? Hélas ! non. La dureté des temps accomplira une impitoyable sélection. Elle tuera plusieurs jeunes gens, en déclamera un très grand nombre ; en certains hommes, elle accouchera d'un désintéressement magnifique ; en d'autres, elle exaspérera jusqu'à l'implacabilité la bête de proie. Elle fera briller de rares vertus ; elle révélera des vices hideux. Le feu purifie ; également il détruit. Le diamant résiste à la température du haut fourneau. Combien y a-t-il parmi nous de caractères de diamant ?...

Le chômage constitue pour la jeunesse le pire danger de dégradation. Il dénote les caractères, nous en donne l'exacte mesure. Depuis trois années, j'observe tel jeune homme. Ses vêtements s'éliment, ses chaussures s'écroulent ; il néglige les détails de sa toilette. Son visage s'émacie, des rides s'approfondissent sur son front. A combien de portes a-t-il frappé, offrant au rabais son désir de travail, sa bonne volonté dont personne ne veut ? Accablé par une longue série d'échecs, il doute de l'avenir, il se décourage. Qu'on ne l'accuse pas de paresse ! L'ordre social — le désordre social, devrait-on plutôt dire — le contraint à ne rien faire.

Rien faire ? Croit-on la chose possible chez un jeune homme ambitieux ? Il apprend à flâner à travers la ville ; dans les tavernes, dans les salles de billard et de quilles, dans les restaurants de coins de rues, il lie de funestes compagnonnages. Les sollicitations de mille « rackets » s'esquissent, se dessinent, se précisent, l'obsèdent. Les indispensables dollars que son travail ne peut lui procurer, les jeux de hasard, les opérations frauduleuses, au besoin les femmes, ne les lui apporteront-ils pas ?

Dès que la question se pose il peut la résoudre par un méritoire refus. Il peut aussi risquer une solution qui, pour être moins noble, n'en reste pas moins humaine. On peut faire ici de la littérature : chanter la grandeur de l'héroïsme qui dompte la fatalité, domine les épreuves. En réalité, notre jeune homme n'est peut-être pas de la trempe des héros. Il n'obéira pas aux premières sollicitations. Mais les sollicita-

d'entretenir le culte de la beauté ; c'est la fonction des philosophes et des religieux de rappeler sans cesse à l'homme sa dignité. L'esprit d'invention, l'originalité et même la fantaisie, le génie, l'esprit d'entreprise, sont qualités que réproche l'étatisme sous toutes ses formes, mais néanmoins des qualités nécessaires au progrès humain. Au reste, si jamais les socialistes parviennent à installer leur paradis sur la terre, les hommes y mourront d'enfer et chercheront à émigrer dans la lune.

Dollard DANSEREAU

tiens répétées diminuent sa résistance ; de défaillances en reprises, de reprises en défaillances, il se pourrait fort bien que toutes ses énergies se consument. Dans dix ans, certains crimes, s'ils ne se justifient pas, s'expliqueront à la lumière d'aujourd'hui... Le jeune homme ne deviendra pas nécessairement un criminel ; cependant, il aura vécu dans un climat très propre à mûrir soit l'héroïsme, soit le crime.

Au cadran où s'enregistrent les phases de l'histoire humaine, l'aiguille marque une heure vraiment nébuleuse : l'heure des forts. Le bonheur, toujours accessible, devient à la lettre une conquête. Dans dix ans, dans vingt ans, il y aura des hommes mûrs d'une grande sérénité et d'une exemplaire noblesse ; il y aura des hommes-tigres, insensibles à tout sentiment humain, empoisonnés par le souvenir d'une jeunesse trop amère. Mais dans cette société renouvelée, ayant retrouvé des valeurs, des lois, un ordre, il y aura sous la terre des cimetières, derrière les grilles des prisons et des asiles, un nombre imposant de victimes de notre temps, un nombre impressionnant de ceux qui furent des jeunes hommes entre 1930 et 1935.

Morts ou fous, criminels ou vagabonds traqués par la sévère police de la société nouvelle, malheureux et misérables, ah ! tous, si vous pouviez écrire votre confession complète ! Ne commencerait-elle pas ainsi : « Aux jours de ma jeunesse, je fus sans emploi, sans argent, sans espoir. Un jour, je rencontrai... C'en fut fait de moi... »

Mais les forts, serrant les mâchoires à l'évocation importune de leur jeunesse, jeteraient à la face des vaincus : « Et nous aussi nous avons partagé vos souffrances ; nous en avons triomphé. Vous n'aviez qu'à suivre notre exemple... »

Puis, le silence régnera, plein du mépris éternel de ceux qui surent vaincre pour ceux qui ne le surent pas.

Rex DESMARCHAIS

Mars 1935.

Pudeur anglaise

Les mœurs sont les mêmes en tous pays, mais il convient en Angleterre, plus que partout ailleurs, de sauvegarder les apparences. Jamais on n'y voulut admettre qu'un simple laïque pût être l'amant d'une reine. Ruy Blas dut être élevé au rang de major-domo et la reine ne fut autorisée à l'aimer qu'à la condition d'être veuve, ce qui, observait Alexandre Dumas fils, était bien flatter pour la reine Victoria, qui était veuve.

Dans une comédie d'Alfred Hennequin et Delacour, intitulée : *Les Dominos roses*, créée au Vaudeville et jouée à Londres, sous le titre de *Pink Dominos*, un jeune collègue emmène déjeuner la femme de chambre de ses parents en cabinet particulier, ce qui, à Paris, ne tirait pas à conséquence. Dans la pièce anglaise, le collègue épouse la bonne.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél. : LA 3121.

Avis aux annonceurs

L'« Ordre » ne s'est jamais tant lu que depuis quelques jours. L'annonceur avisé profitera de ses derniers jours pour y insérer sa publicité.

SAINT-DENIS

Venez célébrer Pâques avec nous

Madeleine Renaud, Arlette Marchal, Henri Rollan, Jean Marchat

dans

LA MARCHÉ NUPTIALE

DE HENRY BATAILLE

EGALEMENT A L'AFFICHE

Quadrille d'Amour

avec

Irène de Zilahy, Pierre Mignand

Deux nouveaux films

CINÉMA DE PARIS

Les deux plus grands artistes de l'écran français

GABY MORLAY

CHARLES BOYER

dans

LE BONHEUR

DE BERNSTEIN

AVEC

MICHEL SIMON

JACQUES CATELAIN

PAULETTE DUBOST

Un film parfait sur toute la ligne